

Responsable de la Légion de Marie

➤ **Description générale**

La Légion de Marie est une association de laïcs catholiques qui sert l'Église, sur une base bénévole, avec comme priorité le bien-être spirituel et social. Sous la direction du curé, le responsable de la Légion de Marie supervise les membres de la Légion de Marie qui participent à la vie de la paroisse par le biais de visites à ceux qui en ont besoin, que ce soit chez eux ou dans des établissements et par une collaboration dans les projets apostolique et missionnaires parrainés par la paroisse.

➤ **Activités et responsabilités**

- Tenir à jour la liste des coordonnées des membres et responsables de la Légion de Marie.
- Veiller à ce que toute modification dans la liste des membres et responsables de la Légion de Marie soit communiquée sans délai au Comité de sélection des bénévoles de la paroisse.
- Être familier avec le Manuel de la Légion de Marie qui constitue l'expression officielle de la Légion et contient les principes, les règles, les méthodes et l'esprit de l'organisation.
- S'assurer que l'expression officielle de la Légion est réalisée dans tous ses détails.
- Prévenir les membres de la Légion de Marie quand ils approchent de la fin de leur période probatoire et organiser pour leur promesse légionnaire.
- Pouvoir donner l'allocution ou nommer quelqu'un pour la donner, en l'absence du directeur spirituel.
- Déléguer des tâches aux membres de la Légion de Marie et s'assurer qu'ils les effectuent.
- Ordonner et superviser les responsables de la Légion de Marie dans l'exercice de leurs fonctions et s'assurer que chaque responsable effectue un rapport adéquat à chaque réunion.
- Recommander de nouveaux responsables pour la Curie lorsqu'un poste est vacant.
- Encourager et motiver tous les membres de la Légion de Marie à exprimer leur point de vue, à participer à tous les événements de la Légion de Marie et à assister ceux qui en ont besoin.
- Participer en tant que membre actif de la Légion de Marie.
- Partager la foi avec précision et demander de l'assistance, lorsque nécessaire.
- Assister aux réunions de la Curie et en occuper la présidence, diriger les affaires, attribuer le travail et recevoir les rapports.
- S'assurer que la salle de réunion est préparée à l'avance de chaque réunion.
- Faire preuve de discrétion concernant les questions confidentielles découlant des réunions et affectations de travail de la Légion de Marie.

Les activités et responsabilités énumérées ci-dessus peuvent ne pas refléter complètement le ministère effectué à cette paroisse. Se reporter à la section « Autres spécificités » pour les devoirs qui sont spécifiques à cette paroisse.

Autres spécificités :

➤ **Compétences, expérience et qualifications**

- Être un membre baptisé et en règle de l'Église catholique.
- Avoir au moins 18 ans.
- Être reconnu au sein de la communauté paroissiale en tant que personne ayant une bonne réputation.
- Être familier avec le Manuel de la Légion de Marie.
- Posséder des compétences appropriées en matière de leadership et d'assistance.
- Pouvoir communiquer efficacement et clairement avec les autres.
- Être capable de faciliter les réunions et la dynamique de groupe.
- Posséder une bonne compréhension des questions pertinentes pour les personnes sans-abri ou confinées à la maison ou dans un établissement.
- En cas d'urgence, connaître les numéros à appeler et (ou) les procédures.

➤ **Caractéristiques et qualités personnelles**

- Avoir le désir de servir la communauté et de consacrer du temps et des compétences à ce ministère.
- S'engager à respecter les principes de la Légion.
- Être honnête, fiable et capable de maintenir une stricte confidentialité.
- Être à l'aise avec le fait d'être responsable et respecter les limites appropriées.

➤ **Orientation et formation**

Programme d'orientation standard de la paroisse et ateliers de formation de la Légion de Marie.

➤ **Groupe de participants**

Les membres de la Légion de Marie, les responsables, les personnes intéressées à faire partie de la Légion de Marie et les paroissiens.

➤ **Prise en charge, supervision et évaluation**

Le curé constitue le premier niveau de prise en charge, supervision et évaluation.

➤ **Durée de la nomination à ce ministère**

Terme d'un an avec la possibilité de renouveler.

➤ **Avantages et conditions de travail**

Contribuer directement au bien-être social de la communauté paroissiale, des étudiants dans les écoles locales et des personnes visitées dans les établissements.

Développement plus poussé des compétences relationnelles.

Renforcement de la croissance personnelle de la foi.

Occasion d'effectuer de travailler pour des œuvres bénévoles et d'acquérir de l'expérience dans un but scolaire ou professionnel.

Il s'agit d'un poste bénévole nécessitant un engagement de temps de ____ heures par semaine ou ____ heures par mois.

Nécessité de visiter des maisons particulières, des hôpitaux locaux, des hospices et des maisons de retraites ; nécessité de respecter les règles de ces établissements.

Être en mesure de participer à toutes les réunions régulières.

Doit être en mesure d'assister à la séance d'orientation et les sessions de formation comme requis.

➤ **Recommandations en matière sélection**

Il s'agit d'un poste à risque élevé.

Remplir un Formulaire d'information sur le bénévole est obligatoire.

Une entrevue personnelle et la vérification de références personnelles sont nécessaires.

La vérification du casier judiciaire est nécessaire.

Une formation et une orientation sont nécessaires.

Sera soumis à une supervision et des évaluations périodiques.

Un suivi des participants doit être effectué.

Cette description du poste de ministère reflète fidèlement le rôle de *Responsable de la Légion de Marie*

actuellement en place à _____.
(nom de la paroisse)

Comité de sélection des bénévoles de la paroisse

Curé

Date

Préparé par : Archidiocèse de Toronto